



# Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr. générale  
29 août 2016  
Français  
Original : anglais

Assemblée générale  
Soixante-dixième session  
Point 34 de l'ordre du jour  
Prévention des conflits armés

Conseil de sécurité  
Soixante et onzième année

## Lettre datée du 28 août 2016, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la République populaire démocratique de Corée auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte de la déclaration d'un porte-parole du Ministère des affaires étrangères de la République populaire démocratique de Corée, publiée le 28 août 2016, au sujet de la déclaration à la presse faite le 26 août 2016 par le Conseil de sécurité (voir annexe).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de la soixante-dixième session de l'Assemblée générale, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,  
Représentant permanent  
(Signé) JA Song Nam



**Annexe à la lettre datée du 28 août 2016 adressée  
au Secrétaire général par le Représentant permanent  
de la République populaire démocratique de Corée  
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

**Déclaration d'un porte-parole du Ministère des affaires  
étrangères de la République populaire démocratique  
de Corée**

Pyongyang, le 28 août (Agence centrale de presse coréenne) – Les États-Unis et leurs partisans ont commis un acte d'hostilité grave en publiant une déclaration à la presse faite par le Conseil de sécurité de l'ONU, par laquelle celui-ci reproche à la République populaire démocratique de Corée ses initiatives en vue de renforcer ses instruments de dissuasion nucléaire à des fins de légitime défense, comme l'essai de tir d'un missile balistique stratégique lancé par sous-marin.

Dans une déclaration faite dimanche 28 août 2016, un porte-parole du Ministère des affaires étrangères de la République populaire démocratique de Corée a catégoriquement rejeté le communiqué de presse du Conseil de sécurité, le qualifiant de produit d'actes de brigandage commis par les États-Unis et d'autres forces hostiles visant à critiquer la République populaire démocratique de Corée et à l'empêcher d'exercer son droit de légitime défense.

La récente déclaration à la presse faite par le Conseil de sécurité résulte d'une machination orchestrée par les États-Unis et constitue une violation injustifiable de la souveraineté et de la dignité de la République populaire démocratique de Corée, ainsi qu'une provocation irresponsable qui menace la paix et la stabilité dans la péninsule coréenne.

Le Conseil de sécurité a délibérément ignoré la plainte écrite déposée par la République populaire démocratique de Corée contre les exercices militaires agressifs effectués conjointement par les États-Unis et la Corée du Sud, mais critiqué les initiatives prises par la République populaire démocratique de Corée pour renforcer ses capacités dissuasives aux fins de légitime défense, faisant ainsi le jeu des États-Unis. En prenant cette mesure illégale, l'instrument du monde s'est rangé, sans faire preuve de la moindre once d'impartialité, du côté des États-Unis dans le grave face-à-face qui les oppose à la République populaire démocratique de Corée.

Les États-Unis et leurs partisans qualifient les mesures de légitime défense prises par la République populaire démocratique de Corée de violations des « résolutions » du Conseil de sécurité de l'ONU, entre autres, mais le Secrétariat de l'ONU lui-même ne dit pas clairement si les « résolutions » en question sont des documents légitimes conformes à la Charte des Nations Unies.

La République populaire démocratique de Corée possède d'importants moyens qui lui permettraient de réduire très rapidement en cendres les troupes d'agression sur le territoire des États-Unis et sur le théâtre d'opérations dans le Pacifique si l'occasion lui était donnée de riposter à la politique d'hostilité et à la menace nucléaire américaines sans précédent.

La République populaire démocratique de Corée a déjà averti les États-Unis qu'en lui reprochant avec imprudence son essai de tir de missile balistique lancé par

sous-marin, ils ne font que précipiter leur autodestruction et que le meilleur moyen d'échapper aux frappes meurtrières de son peuple en rage est de s'abstenir de porter atteinte à sa dignité et à sa sécurité, en faisant montre de prudence et de sang-froid.

Maintenant que les États-Unis ont menacé sa dignité et son droit à l'existence en bravant son avertissement des plus fermes, la République populaire démocratique de Corée continuera, en tant que puissance militaire à part entière, à prendre des mesures spectaculaires.

Les États-Unis et leurs vassaux seront tenus entièrement responsables de toutes les conséquences qui en découleront.

---